## académie Bordeaux

direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde éducation nationale



Bordeaux, le 12 mars 2020

Le Directeur académique, de la DSDEN de Gironde

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs académiques des services de l'éducation nationale

**Objet** : Mobilité des enseignants du 1er degré – Phase interdépartementale – Mouvement complémentaire par ineat – Rentrée scolaire 2020

**Réf :** Note de service ministérielle DGRH-B2-1 n°2019-163 du 13 novembre 2019 publiée au Bulletin Officiel spécial n°10 du 14 novembre 2019

#### Division des Personnels DIPER 1

Affaire suivie par Catherine OBRECHT Pauline MIDDLETON-MORRE Olivier LOPEZ

Mél dsden33-diper1-mvt @ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze BP 919 33060 Bordeaux-Cedex La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de l'organisation du mouvement complémentaire par voie d'ineat pour le département de la Gironde, au titre de la rentrée scolaire 2020.

J'appelle votre attention sur le fait que les demandes d'ineat devront parvenir par voie hiérarchique, pour le

#### vendredi 15 mai, délai de rigueur

Les demandes d'ineat, accompagnées des pièces justificatives nécessaires, sont à adresser à l'adresse suivante :

DSDEN de la Gironde DIPER / DIPER1 - A l'attention du bureau mouvement 30 cours de Luze, BP919 - 33060 Bordeaux Cedex

La DSDEN du département d'origine transmettra à la DSDEN de Gironde les pièces suivantes :

- les courriers de demande d'ineat et d'exeat ;
- une promesse d'exeat, un avis différé ou sous réserve ;
- une fiche individuelle de synthèse informatisée :
- la fiche de renseignements jointe en annexe 2, accompagnée des pièces justificatives nécessaires et énumérées en annexe 1.

#### Remarques:

- Les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social seront étudiées avec bienveillance, en tenant compte de l'équilibre poste/personnel du département.
- Le département de la Gironde prend également en compte le nombre de renouvellements de demandes.

Je vous remercie d'informer les enseignants souhaitant intégrer le département de la Gironde que la présente note est consultable par tous les enseignants intéressés sur le site de la DSDEN 33 à l'adresse suivante : www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31822/accueil.html



# <u>Pièces à transmettre au département d'origine pour les enseignants souhaitant intégrer la Gironde</u>

- Aucun dossier ne doit être envoyé directement aux départements sollicités. Ils doivent tous être validés par les services de la DSDEN d'origine.

Pièces obligatoires					
☐ un courrier adressé à Madame ou Monsieur le Directeur académique du département d'origine, demandant l'exeat du département					
☐ un courrier adressé au DASEN de Gironde, sous couvert de Madame ou Monsieur le DASEN du département d'origine, sollicitant l'intégration en Gironde					
☐ la fiche de renseignements jointe en annexe 2					
☐ les pièces justificatives précisées ci-après					
Pièces justificatives					
Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint	☐ une attestation d'emploi du conjoint officielle, datée et dûment signée de moins de 3 mois, précisant la date de la prise de fonction et le lieu d'exercice				
	☐ une photocopie du livret de famille ou une copie de la déclaration du PACS				
Pour les demandes établies au titre de l'autorité parentale conjointe	☐ une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance				
	une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement				
Pour les demandes établies au titre de parent isolé	☐ photocopie du livret de famille ou toutes pièces officielles attestant l'autorité parentale unique				
	☐ toutes pièces attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant				
Pour les demandes établies au titre du handicap	☐ pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi ou d'une maladie grave ou du handicap pour l'enfant				
Pour les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social	☐ toutes pièces attestant du caractère exceptionnel de la situation				





### Rentrée scolaire 2020

☐ Situation familiale	☐ Situation médicale (RQTH, AAEI	<b>H)</b>	☐ Raison personnelle	☐ Autı
NOM DE JEUNE FILL	PRI			
	COURRIEL :			
POSITION ADMINISTI  Activité Congé paren	☐ CLM		oonibilité achement	
VŒUX :				
1 :	4			
2 :	5			
3 :	6			
Avez-vous participé	Avez-vous participé aux permutations ?		□ NON	
Barème obtenu :	points			
	CADRE RESERVE A L'ADM (Ne rien inscrire dans cet	_		
BAREME Echelon: Rapprochement de conjoi / Autorité parentale conjoi Enfants à charge: Séparation: Renouvellement du 1er vo Ancienneté plan violence Bonification au titre du ha	eu :			